



23 mars 2017

(17-1620)

Page: 1/1

Comité de l'agriculture

Original: français

### NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 22 mars 2017, est distribuée à la demande de la délégation du **Gabon**. La notification concerne les engagements en matière de subventions à l'exportation (**tableau ES:1**) pour les années **2013, 2014, 2015 et 2016**.

---

Conformément aux prescriptions en matière de notifications mentionnées au paragraphe ii, page 24 du document G/AG/2, et aux articles 10 et 18.2 de l'Accord sur l'Agriculture relatifs aux subventions à l'exportation, le Gabon notifie qu'il n'a pas accordé aucune subvention à l'exportation de produits agricoles durant les années 2013, 2014, 2015 et 2016.

---